



## Préavis sur les comptes de l'exercice 2013

### Une année difficile politiquement...

#### Commentaires et explications

De nombreuses séances dont celles pour la plate-forme Canton-Communes traitant des relations financières ont dépassé les prévisions. L'AdCV n'a pas fait appel à des spécialistes entraînant des honoraires de consultants. Les frais administratifs et logistiques restent stables, grâce à notre commune hôte et au travail à géométrie variable du secrétariat.

**L'excédent de recettes de l'exercice 2013** se monte à **CHF 4'598.77**. Une bonne maîtrise des coûts ont permis d'absorber les légers dépassements. Une provision importante sur les fonds de réserve permettra de travailler de manière proactive sur les dossiers politiques et techniques de plus en plus complexes.

#### Comptes de fonctionnement

Le **total des charges** pour 2013 se monte à **CHF 165'299.32** (contre CHF 218'950.- budgété) et CHF 195'692.37 pour les comptes 2012, soit une diminution de 26%.

#### **Commentaires de détails sur les postes suivants :**

- Les rétributions aux membres du comité sont en hausse de 19% (comptes 101.). Hormis le montant forfaitaire inchangé, cette augmentation correspond au nombre important de séances de travail en relation avec les plateformes.
- Les vacations distribuées aux commissions extérieures augmentent de 36% en relation directe avec le grand nombre de représentations dans les groupes de travail de l'Etat et conjointement avec l'UCV.
- Les remboursements de tiers AVASAD (15'496.60) et autres commissions consultatives (solde) inscrits précédemment au budget sous le compte 210.4320 compensent les coûts réels de nos activités dans ces groupes (102.4230).
- Les charges salariales sont très stables, sans augmentation. Une moyenne sur les années 2012 à 2104 sur le compte AVS doit être prise en compte suite à la mise à jour des allocations familiales et un contrôle AVS officiel sans conséquence négative (110.3030 et 9139.100).
- Les frais de déplacement du secrétaire général 110.3062 sont à mettre en parallèle avec les séances de plate-forme ou de préparation extra-muros.
- Une formation entreprise par le Président et le secrétaire général sur la communication institutionnelle a débloqué le compte 110.3091.
- Les comptes manifestations 110.3165 et 101.3170 ont été redéfinis et répartis. Il n'y a pas eu de grande action en 2013.

- 110.3183 correspond à notre participation à la publication de la brochure sur les fusions communales.
- Le compte 110.4350 regroupent les recettes des mandats effectués par notre délégué pour Aubonne et Cie (2012) ainsi que sur Venoge+ (2013-2014). Les frais résultants sont ventilés dans les comptes de traitement du personnel et les comptes logistiques.

**Les recettes** restent très stables si l'on considère les attributions aux fonds de **CHF 45'157.35** pour arrondir, soit au total de CHF 169'898.09, contre CHF 204'306.48 aux comptes de l'année précédente (diminution de 17%). Les cotisations des membres se montent à **CHF 215'231.-** contre **CHF 214'000.-** budgétées.

### Bilan

- Les **Passifs transitoires** se montent à CHF 3'800.-. Le compte « créanciers » avoisine, lui, à CHF 22'333.40 ;
- La réserve générale (Fonds de réserve) s'élève à CHF 130'000.- ;
- Les **Actifs** représentent une somme de CHF **187'426.97** ;
- Tous les fonds propres sont garantis par les liquidités.

### Divers

La vérification a été effectuée par la Fiduciaire Sofiger à Gland en date du 6 mai 2014. Les vérificateurs de Signy-Avenex, Tannay et Trélex, dont le rapport est annexé, ont contrôlé nos écritures le 10 mai courant.

### Proposition

Le comité, ainsi que les vérificateurs aux comptes, proposent de verser au Fonds de réserve un montant de **CHF 45'157.35** en vue des opportunités de campagnes et d'affecter le solde du bénéfice de **CHF 4'598.77** à capital.

### Conclusions

- Vu le préavis sur les comptes 2013,
- Oûi les explications complémentaires,
- Attendu que l'approbation des comptes 2013 est inscrite à l'ordre du jour,

le comité propose à l'Assemblée générale d'approuver les comptes et de lui donner décharge ainsi qu'aux vérificateurs des comptes pour l'exercice 2013.

Mont-sur-Rolle, le 14 mai 2014

Le Trésorier  
Yves Raboud

Le Secrétaire général  
Michel Darbre